



## **Quatrième Conférence Ministérielle sur le Maintien de la Paix**

**Projet de déclaration de Son Excellence Monsieur Nasser Bourita  
Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine, et des Marocains  
Résidant à l'Étranger du Royaume du Maroc**

**Séoul, le 7 décembre 2021**

**Excellences Mesdames et Messieurs,**

1. Je souhaite tout d'abord exprimer mes vives félicitations au Gouvernement de la République de Corée pour l'organisation de cette importante Conférence, malgré les défis de la situation sanitaire mondiale.
2. A la croisée des chemins, le Maintien de la Paix de l'ONU se déploie aujourd'hui dans un contexte chargé de défis, auxquels est venue s'ajouter la pandémie de la COVID-19.
3. L'expansion des mandats des Opérations de Maintien de la Paix ne saurait éclipser l'impératif de l'instauration **d'une véritable culture de la performance**. La valeur de ces Opérations ne se juge **que par l'atteinte de solutions politiques, indicateur par excellence de leur efficacité**.
4. Comme L'a affirmé Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Réunion de Haut Niveau sur l'Initiative Action pour le Maintien de la Paix en 2018, *« l'objectif ultime des Opérations de maintien de la paix doit demeurer la sortie de crise, ce qui nécessite une plus grande mobilisation en faveur des solutions politiques et le renforcement des différentes initiatives en matière de prévention et de médiation »*.
5. Aujourd'hui, le maintien de la paix connaît **une inflation de tâches interdépendantes, une demande forte de coordination** entre des intervenants de plus en plus nombreux, tant sur le terrain qu'à l'ONU, et **un besoin accru en termes de ressources humaines et financières**.
6. Le maintien de la paix est également tributaire **de la sécurité et de la sûreté du personnel en uniforme**, confrontées à de nombreuses menaces classiques et émergentes, dont celles liées aux **discours de haine** contre les Casques Bleus.
7. **Le microcosme de l'environnement francophone**, qui concentre la moitié des Opérations de Maintien de la Paix de l'ONU, illustre parfaitement ces défis. Pour cette raison, le Royaume du Maroc organisera, avec la France et l'ONU, **la Deuxième Conférence Ministérielle sur l'ONU et le Maintien de la Paix en Environnement Francophone**, dès que la situation sanitaire le permettra.

**Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

8. L'engagement du Royaume du Maroc en faveur du Maintien de la Paix est permanent et constant, et ce depuis son indépendance.

9. Le Maroc entend poursuivre son action pour le renforcement et l'adaptation du maintien de la paix aux contextes opérationnels du 21ème siècle. **Il a donc l'honneur d'annoncer devant cette Conférence ses engagements dans cinq aires d'action :**
- a. **Sur le plan médical :** le Maroc, et conformément aux Très Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef de l'Etat-Major des Forces Armées Royales, s'engage à mettre à la disposition de l'ONU un **hôpital de niveau 4** pour les évacuations d'urgence à partir des théâtres des Opérations de Maintien de la Paix, tout en veillant à faciliter l'échange d'expertise dans les domaines de la télémédecine et des maladies tropicales et infectieuses.
  - b. **Au niveau de la Sûreté et sécurité du personnel en uniforme :** le Royaume mettra à la disposition de l'ONU, conformément aux Hautes Instructions Royales, des équipes cynophiles et une compagnie de génie mixte.
  - c. **Concernant la Digitalisation :** Face aux développements fulgurants des nouvelles technologies de l'information, le Maroc continuera à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique de l'ONU, à travers la formation et l'échange d'expertise.
  - d. **Sur le plan de la Formation :** Le Maroc s'engage à contribuer à la traduction des documents et à mettre à la disposition de l'ONU des experts pour l'élaboration et la révision des manuels de l'ONU. Il continuera également à accueillir des stagiaires de pays africains et francophones dans le cadre de formations pré-déploiement au sein de ses Centres de formation.
  - e. **Au sujet de l'Agenda Femmes, Paix, et Sécurité :** le Maroc entend poursuivre sa stratégie visant à augmenter les effectifs des femmes au sein de ses contingents, à lutter contre les violences fondées sur le genre, et à renforcer la protection des femmes contre les violences.

**Je vous remercie.**